Avignon (84) : déjà condamné six fois, Bilal Charif, 21 ans, poursuivi pour avoir agressé et dépouillé des passants, comparaissait dans sept affaires différentes ; il écope d'une peine de 18 mois ferme

02/03/2023 à 15h51



Un Avignonnais de 21 ans comparaissait dans sept affaires ce 1er mars, au tribunal correctionnel de la cité des papes.

« Je ne crois en rien à ce que dit Bilal Charif. » Les mots du procureur Pierre Cramier sont sévères. Mais les faits sont graves et nombreux. L'Avignonnais de 21 ans, présenté en comparution immédiate, est jugé dans pas moins de sept affaires ce mercredi 1er mars. Des vols en réunion avec violences et en récidive pour l'essentiel. Le tout en quelques mois, de janvier 2022 à février 2023.

La dernière affaire remonte au 5 février. C'est là qu'il est arrêté par la police, qui veut procéder à un contrôle, à bord

d’un véhicule. Il usurpe d’abord l’identité de son frère, avant de tenter de prendre la fuite en fonçant sur les fonctionnaires de police. Ça ne passe pas. Il est arrêté avec, en sa possession, un couteau, qu’il porte, dit-il, pour se protéger car « [il a] des problèmes ».

Le *modus operandi* est souvent le même. À deux, trois ou quatre, ils violentent leur cible et volent ses effets personnels : carte bleue, lunettes de soleil, argent, téléphone… et Bilal Charif est identifié par les victimes ou confondu par son ADN ou la vidéosurveillance à chaque fois ou presque.

(…) Son casier ne plaide pas en sa faveur, il porte déjà six condamnations pour des faits similaires.

(…) Ça ne suffit pas pour le ministère public qui demande, en répression, 30 mois de prison dont 12 avec sursis et mise à l’épreuve pendant deux ans, l’indemnisation des victimes, une obligation de travail et le maintient en détention. Le tribunal suit cette réquisition.

Le Dauphiné

(Merci à René)